

LA « LOI NATURELLE » SELON LA RÉFORMATION PROTESTANTE

Théologien et/ou juriconsulte continental	Concept de « loi naturelle »
Martin Luther (1483-1546)	Adéquation entre loi naturelle et Décalogue ; celui-ci lie tous les États ⁱ .
Philip Melanchthon (1497-1560)	Recoupement entre loi naturelle et Décalogue ; la Chute rend la loi naturelle insuffisante pour réguler la société, d'où la loi divine ⁱⁱ .
Johann Oldendorp (1486-1567)	Adéquation entre loi naturelle et loi divine ; la Chute rend la loi naturelle insuffisante pour réguler la société, d'où la loi divine ; le Décalogue est la base du droit et lie tous les États ⁱⁱⁱ .
Johannes Eisermann (1485-1558)	La Chute altère la compréhension humaine de loi naturelle ; le Décalogue doit être combiné à la loi naturelle ; ceux-ci lient tous les États ^{iv} .
Martin Bucer (1491-1551)	Adéquation entre loi naturelle et loi biblique, malgré certaines ambiguïtés d'influence stoïcienne ^v . La loi mosaïque lie tous les États dans ses principes généraux ^{vi} .
Jean Calvin (1509-1564) + François Hotman (1527-1590)	Adéquation entre loi naturelle, loi morale et Décalogue ^{vii} . La loi naturelle est insuffisante par rapport à loi révélée (la loi naturelle permet à l'homme de comprendre qu'il existe une différence entre bien & mal mais le laisse incapable de discerner concrètement le bien, d'où la loi révélée) ^{viii} .

Pierre Viret (1511-1571)	La loi naturelle enseigne qu'Église et État sont interdépendants et que leurs missions sont coextensives ; la loi de Dieu est normative de toute loi humaine et conditionne la légitimité de toute autorité humaine ; les bonnes lois reposent invariablement sur le Décalogue ; les codes juridiques des États doivent être modelés sur le droit biblique ^{ix} .
Théodore de Bèze (1519-1605)	Adéquation entre loi naturelle et Décalogue ; la Chute a quasiment oblitéré la loi naturelle dans le cœur de l'homme, alors Dieu l'a réitérée en Sinaï ^x . Formule l'expression « équité générale » pour expliquer que la loi hébraïque lie tous les États ^{xi} .
Heinrich Bullinger (1504-1575)	Adéquation entre loi naturelle et loi biblique ^{xii} . La loi mosaïque lie tous les États dans ses principes généraux ^{xiii} .
Canons de Dort (1619), III:V	Adéquation entre loi naturelle et Décalogue ^{xiv} .
Johannes Althusius (1557-1638) + Samuel von Pufendorf (1632-1694)	La meilleure façon de connaître la loi naturelle est de consulter la Bible et la tradition de l'Église ^{xv} . La Chute rend la loi naturelle insuffisante pour réguler la société, d'où la loi divine ^{xvi} .
François Turretini (1623-1687)	Adéquation entre loi naturelle et Décalogue ^{xvii} .
Emer de Vattel (1714-1767)	La loi naturelle et la loi divine produisent le même droit et les mêmes obligations ^{xviii} .



Théologien et/ou jurisconsulte britannique	Concept de « loi naturelle »
Thomas Cartwright (1535-1603) + Walter Travers (1548-1635)	Rejet du concept de droit naturel comme une hérésie papiste ^{xix} .

Edward Coke (1552-1634)	Adéquation entre loi naturelle et loi divine ; celles-ci lient l'État anglais en étant incorporés dans la <i>common law</i> ^{xx} .
John Selden (1584-1654)	Adéquation entre loi naturelle et loi divine ; la loi hébraïque est la meilleure articulation de la loi naturelle ^{xxi} .
Samuel Rutherford (1600-1661)	Adéquation entre loi naturelle et loi divine ^{xxii} . L'institution du gouvernement civil procède de la loi naturelle, mais pas les officiers civils ^{xxiii} .
Matthew Hale (1609-1676)	La loi naturelle est distincte de la loi biblique mais lui est coextensive ; celles-ci lient tous les États ^{xxiv} .
John Milton (1608-1674) + Algernon Sidney (1623-1683) + John Locke (1632-1704) ^{xxv}	La loi naturelle dispose que les États sont liés par la « loi suprême », c'est-à-dire la loi divine ^{xxvi} .
William Blackstone (1723-1780)	La loi naturelle est supérieure aux lois humaines ; la Chute rend la loi naturelle insuffisante pour réguler la société, d'où la loi divine ; celle-ci prime sur la loi naturelle ^{xxvii} .



Théologien et/ou jurisconsulte américain	Concept de « loi naturelle »
Corps pastoral réformé en Nlle-Angleterre au XVIII ^e siècle	Adéquation entre loi naturelle et loi divine ; la loi divine clarifie la loi naturelle ^{xxviii} .
Patrick Henry (1736-1799)	La loi naturelle est coextensive à la loi divine ^{xxix} .
James Wilson (1742-1798)	Adéquation entre loi naturelle et loi divine ^{xxx} .

ⁱ John Eidsmoe, *Historical and Theological Foundations of Law*, Vol. 3 : *Reformation and Colonial*, Powder Springs (Géorgie), Tolle Lege Press, 2011, p. 981-983, 1003 et 1022 sur 1417.

ⁱⁱ John Eidsmoe, *op. cit.*, p. 1023-1024 ; John Witte, *Law and Protestantism : The Legal Teachings of the Lutheran Reformation*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, 360 p.

ⁱⁱⁱ John Eidsmoe, *op. cit.*, p. 1026-1027. Oldendorp fut le maître juriste de la Réformation luthérienne.

« **La raison d'être du droit est de nous permettre de cheminer paisiblement à travers cette vie ombrageuse et d'être guidés à Christ et à la vie éternelle** », dit-il : Harold Berman, *Faith and Order : The Reconciliation of Law and Religion*, Grand Rapids (Michigan), Eerdmans Publishing Company, 1993, p. 173 sur 420.

^{iv} John Eidsmoe, *op. cit.*, p. 1024-1026. Eisermann était luthérien. Sauf précision contraire, tous les personnages listés ci-après étaient d'obédience réformée.

^v Phillip Kayser, *The Flaw of Natural Law*, Omaha (Nebraska), Biblical Blueprints, 2009 (1983), p. 13 sur 41.

^{vi} Jack Sawyer, « Introduction to Martin Bucer's *De Regno Christi* », *Journal of Christian Reconstruction*, Vol. 5, N° 2 : *Symposium on Puritanism and Law*, 1978, p. 15-24.

^{vii} Robert Scott Clark, « Calvin on the *Lex Naturalis* », *Stulos Theological Journal* (Bandung Theological Seminary, île de Java, Indonésie), Vol. 6, N° 2, 1998, p. 1-22.

^{viii} Jean Calvin, *Institution de la religion chrétienne*, II:II:XXII/XXIV et IV:XX:XV-XVI, Charols (Drôme), Éditions Excelsis, 2009 (1560), p. 223-226 et 1415-1418 ; François Dermange, *L'éthique de Calvin*, Genève, Éditions Labor & Fides, 2017, p. 23-62 ; John Witte, *Great Christian Jurists in French History*, chapitre 7 : *John Calvin*, Cambridge, Cambridge University Press, 2019, p. 117-133 sur 498.

^{ix} Robert Dean Linder, *The Political Ideas of Pierre Viret*, Genève, Librairie Droz, 1964, p. 53-64 sur 217 ; Jean-Marc Berthoud, *Pierre Viret (1511-1571) : Un géant oublié de la Réforme – Apologétique, éthique et économie selon la Bible*, chapitre 3 : *Pierre Viret éthicien*, Charols (Drôme), Éditions Excelsis, 2011, 123 p. En ligne : <http://larevuereformee.net/articlerr/n258>.

^x Théodore de Bèze, *La confession de foi du chrétien*, 1556, chapitre 20 ; reproduit dans James Clark, *The Christian Faith*, Lewes (Essex), Focus Christian Ministries Trust, 1992, 144 p.

^{xi} Théodore de Bèze, *De Haereticis a Civili Magistratu Puniendis Libellus (Du châtement des hérétiques par le magistrat civil)*, Genève, Robert Estienne, 1554, p. 222 sur 271 ; François Dermange, *op. cit.*, p. 23-62 ; Franciscus Junius, *The Mosaic Polity*, Grand Rapids (Michigan), Christian's Library Press, 2015 (1593), p. XL sur L.

^{xii} Torrance Kirby, « Richard Hooker's Discourse on Natural Law in the Context of the Magisterial Reformation », *Animus* (Memorial University, St. John's, Terre-Neuve), N° 3, 2000, p. 30-49.

^{xiii} James Jordan, « Calvinism and the "Judicial Law of Moses" : An Historical Survey », *Journal of Christian Reconstruction*, Vol. 5, N° 2 : *Symposium on Puritanism and Law*, 1978, p. 25-64.

-
- ^{xiv} Collectif, *Canons de Dordrecht : Le solide fondement*, Krimpen-aan-den-IJssel (Hollande-Méridionale), Fondation d'entraide chrétienne réformée, 1988. Canon III:V : « Il en va du Décalogue, que Dieu a particulièrement donné aux Juifs, exactement comme de la lumière naturelle. »
- ^{xv} John Witte, *The Reformation of Rights : Law, Religion and Human Rights in Early Modern Calvinism*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008, p. 159 sur 406
- ^{xvi} John Eidsmoe, *op. cit.*, p. 1128-1129 et 1151-1153. Pufendorf était luthérien.
- ^{xvii} Eric Hutchinson, « The Moral Law is the Natural Law », *The Calvinist International*, <http://calvinistinternational.com/2014/08/08/moral-law-natural-law/> ; François Turretini, *Institutio Theologiae Elencticae*, Vol. 2, 1682, XI:II:XVI-XVII.
- ^{xviii} John Eidsmoe, *op. cit.*, p. 1180.
- ^{xix} Torrance Kirby, *loc. cit.*, p. 30-49.
- ^{xx} Harold Berman, *Droit et Révolution : L'impact des Réformes protestantes sur la tradition juridique occidentale*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 2010, p. 403 et 419 sur 805.
- ^{xxi} Harold Berman, *op. cit.*, p. 408 ; John Eidsmoe, *op. cit.*, p. 1109. Selden était anglican *low-church*.
- ^{xxii} Samuel Rutherford, *Lex Rex : Law is King, Question 1 : Whether Government be Warranted by a Divine Law*, Édimbourg, 1644. En ligne : <http://www.lonang.com/exlibris/rutherford/>.
- ^{xxiii} Richard Flinn, « Samuel Rutherford and Puritan Political Theory », *Journal of Christian Reconstruction*, Vol. 5, N° 2 : *Symposium on Puritanism and Law*, 1978, p. 65-96.
- ^{xxiv} Harold Berman, *op. cit.*, p. 419-420. Hale était anglican *low-church*.
- ^{xxv} La théologie de Locke est loin d'être orthodoxe : Victor Nuovo, *John Locke : Writings on Religion*, Oxford, Oxford University Press, 2002, p. 91-96, 174, 188, 211-214, 246, et 265-272. Cependant, la matrice calvinienne de la pensée politique de Locke est indéniable : Harold Berman, « Religious Foundations of Law in the West : An Historical Perspective », *Journal of Law and Religion* (Emory University & Cambridge University), Vol. 1, N° 1, 1983, p. 29-32.
- ^{xxvi} Archie Jones, « The Christian Roots of the War for Independence », *Journal of Christian Reconstruction*, Vol. 3, N° 1 : *Symposium on the American Revolution*, 1976, p. 41-43 et 47.
- ^{xxvii} John Eidsmoe, *op. cit.*, p. 1192-1194.
- ^{xxviii} Alice Baldwin, *The New England Clergy and the American Revolution*, Durham (Caroline du Nord), Duke University Press, 1928, 222 p.
- ^{xxix} Gary North, « The Declaration of Independence as a Conservative Document », *Journal of Christian Reconstruction*, Vol. 3, N° 1 : *Symposium on the American Revolution*, 1976, p. 139.
- ^{xxx} Matthew Trewhella, « The Objective Standard by Which to Judge Laws », *Lesser Magistrate*, En ligne : <https://lessermagistrate.com/the-objective-standard-by-which-to-judge-laws-video-5/> (6·1·2014).